



## Culture et trafic de stupéfiant

Par **Francis et Anne**, le **15/07/2015** à **18:22**

bonjour, suite à une convocation à la gendarmerie pour voir des photos d'éventuels cambrioleurs chez ma voisine, nous nous sommes retrouvés , ma conjointe et moi même en garde à vue pour culture et trafic de stupéfiant. Ma conjointe a fait 8h de garde à vue et moi 20h. A mon domicile , les gendarmes ont trouvé 4kg de têtes et de feuilles de cannabis et 23 pieds sous une serre ainsi que 350 euros en liquide (nous vendons des oeufs , des confitures maisons et de légumes issus de notre jardin bio a nos voisins). je fait pousser du cannabis pour soulager mes douleur du membre fantôme , je suis amputé tibial ! Ils ont pu constater que nous etions loin de vivre dans le luxe .. J'ai en ma possession un courrier de mon médecin stipulant que je me trouve sous cannabis thérapeutique. Nous voulions savoir que nous risquions pénalement .

Cordialement

Mr BOISJEOL Francis et Mme CHOMIER anne